



# Profils et réussite des candidats au professorat des écoles à l'IUFM de la Réunion

Azzedine Si Moussa

► **To cite this version:**

Azzedine Si Moussa. Profils et réussite des candidats au professorat des écoles à l'IUFM de la Réunion. Expressions, Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) Réunion, 2009, Éducation à la santé, pp.121-136. hal-02406948

**HAL Id: hal-02406948**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406948>**

Submitted on 12 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# PROFILS ET RÉUSSITE DES CANDIDATS AU PROFESSORAT DES ÉCOLES À L'I.U.F.M. DE LA RÉUNION

**Azzedine SI MOUSSA<sup>1</sup>**

Université de la Réunion (ORACLE<sup>2</sup>)

Résumé. – Il s'agit ici de montrer comment se structurent les groupes d'étudiants accueillis à l'IUFM de la Réunion, avant et après le concours de professorat des écoles. Se dégagent ainsi des profils et des caractéristiques, personnelles ou scolaires, que l'on peut associer de façon significative à la réussite au concours. Dans le même temps, et de façon apparemment paradoxale, l'hétérogénéité des publics accueillis à l'IUFM conduit à une relative égalisation des chances de réussite, dans un contexte géographique socio-économique et culturel dont les spécificités exercent une influence non négligeable.

*Abstract. – The purpose is to analyze the distribution of IUFM students during pre-training and post-training for primary school teaching. The achievement at the competitive recruitment procedures is clearly associated with some individual and academic variables. But similarly the results highlight the diversity of students profiles and the equalization of the probabilities of achievement. This should be linked with the influence of contextual issues such as the cultural et social development of Reunion Island..*

**L**a réussite aux concours de l'enseignement constitue un thème relativement peu abordé par la recherche en sciences de l'éducation qui s'intéresse davantage à la réussite des élèves ou des étudiants aux différents niveaux de formation du système éducatif, voire au-delà, par la mesure de l'insertion professionnelle. Le positionnement intermédiaire de ces concours de l'enseignement, situant une problématique d'efficacité entre « l'interne » et « l'externe » par rapport au système éducatif, explique peut-être ce relatif désintérêt, ainsi que la nécessaire confidentialité qui caractérise le déroulement pratique des épreuves et limite sans doute la propension à initier une démarche d'analyse scientifique, dans le prolongement des études

1. Chercheur associé à l'OMRF-IUFM de la Réunion (Observatoire des modalités de recrutement et de formation).

2. Observatoire réunionnais des arts, des civilisations et des littératures dans leur environnement.

de la Direction de l'évaluation de la performance et de la prospective du ministère (DEPP) de l'Éducation nationale. Dès lors, les travaux de recherche s'orientent parfois dans des directions « périphériques au concours », par exemple sur le thème de la professionnalisation, en analysant les rapports qu'entretiennent les étudiants et les stagiaires de l'IUFM avec le référentiel de compétences du professeur de écoles (Barège, 2005).

Il reste que les résultats obtenus au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) constituent une information stratégique importante, à la fois en amont, pour les institutions qui préparent les candidats, principalement l'Université et l'IUFM<sup>3</sup>, et en aval pour la formation et l'évaluation professionnelle des futurs enseignants, dont on ne peut ignorer le rôle déterminant pour les acquisitions scolaires des élèves. La dimension stratégique de ces résultats est encore plus perceptible si l'on « contextualise » la réflexion dans ce domaine en intégrant des enjeux liés aux structures et aux caractéristiques géographiques, institutionnelles et socio-économiques bien spécifiques de la Réunion (Si Moussa, 2005b). L'académie de La Réunion figure par exemple parmi celles où le ratio de candidats présents au CRPE par rapport au nombre de postes offerts est le plus élevé, soit huit candidats pour un poste, contre cinq en moyenne au plan national, où ce ratio varie néanmoins de trois à neuf (MEN-DEPP, 2007).

Dans le cadre du programme de recherche initié par l'OMRF (Observatoire des modalités de recrutement et de formation) de l'IUFM de la Réunion, nous avons analysé les résultats obtenus aux sessions 2006 et 2007 du CRPE par les étudiants de l'IUFM, résultats présentés par ailleurs de façon plus exhaustive dans deux rapports exploratoires (Si Moussa, 2007 et 2008). Cette étude s'appuie principalement sur des données concernant le profil sociodémographique et académique des candidats au CRPE.

Dans les développements qui suivent nous poursuivrons plus particulièrement deux objectifs : tout d'abord, caractériser la population accueillie à l'IUFM en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>ème</sup> année, ce qui revient à identifier les effets de structuration opérés successivement par les tests d'entrée à l'IUFM puis par le CRPE ; ensuite vérifier si l'on peut associer, de façon prédictive ou probabiliste, certaines caractéristiques personnelles ou académiques à la réussite au

3. Pour la session 2006 du CRPE, la part des étudiants de l'IUFM de la Réunion parmi l'ensemble des admis s'établissait à 43% (MEN-DEPP, 2007), soit, comme pour les autres départements d'outre-mer (DOM), largement en dessous de la moyenne nationale (56%), une moyenne qui cache cependant des disparités très importantes : 34% à Créteil, 46% à Toulouse, 67% à Poitiers, 74% à Reims, par exemple...

concours. Notons ici que la première partie de notre analyse, qui revient à « identifier » les candidats au professorat des écoles constitue par ailleurs le point de départ d'autres travaux : par exemple, la biographie scolaire des futurs professeurs des écoles est supposée entrer en interaction avec la dynamique des situations de formation professionnelle à l'IUFM (Tula, 2006) ; plus largement, la construction de l'identité des professeurs des écoles est subordonnée au questionnement « qui devient professeur des écoles, comment le devient-on... ? » qui est alors focalisé sur le caractère singulier du candidat (Skoc-Gérome, 2004).

## **I. Les PE1 : entre sélection académique et diversité des parcours**

La population des candidats au professorat des écoles qui sont scolarisés en 1<sup>ère</sup> année d'IUFM (PE1) est fort logiquement structurée par les résultats des tests d'entrée à l'IUFM. Le recours à des tests de plus en plus sélectifs ne s'est imposé que très progressivement dans les IUFM, en corrélation directe avec leur attractivité puisqu'au début des années 1990, existait un système à vocation plutôt incitative, intégrant notamment une allocation d'année préparatoire (Si Moussa, 1994).

Les tests d'entrée actuellement administrés à l'IUFM de la Réunion sont proposés essentiellement sous forme de QCM<sup>4</sup> et directement inspirés du programme des épreuves d'admissibilité (et d'admission pour les langues vivantes et la culture générale dans le domaine éducatif) du concours. Il est donc intéressant de vérifier si ces tests avantagent plus particulièrement certains profils de candidatures, sachant toutefois que l'entrée à l'IUFM n'est pas déterminée sur ces seuls critères. Les points obtenus dans la partie « dossier » des tests d'entrée relèvent en effet en partie d'expériences professionnelles dans le domaine socio-éducatif qui ne sont pas nécessairement liées au parcours scolaire. Cependant, on peut raisonnablement estimer que l'essentiel des points finalement octroyés au candidat constituent le reflet de la qualité de son parcours de formation et de ses acquisitions scolaires.

De ce point de vue, les tests d'entrée à l'IUFM sont favorables à un profil de candidats assez bien identifié, les variables les plus discriminantes étant l'âge, l'origine sociale et surtout la série du baccalauréat : les candidats jeunes, socialement favorisés et titulaires d'un bac scientifique obtiennent,

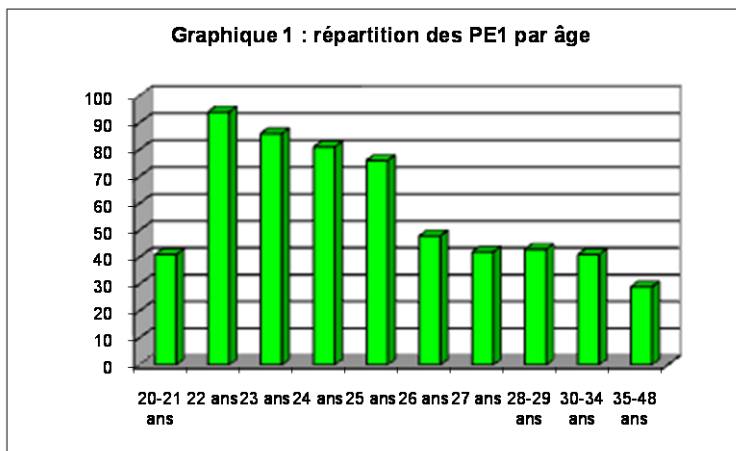
4. Questionnaires à choix multiples.

toutes choses rendues égales par ailleurs, des résultats significativement supérieurs aux autres candidats.

Il en résulte la formation d'un groupe de PE1 dont la structure est marquée par différentes caractéristiques, les unes associées à une sélection sur des critères de réussite scolaire, les autres plutôt synonymes de « tri social ». L'image des candidats à l'IUFM serait donc prédéterminée comme le suggère par exemple Devineau (2006) : « Ce sont généralement des femmes jeunes, avec une scolarité "sans faute" et pour environ un tiers, enfants d'enseignants ou de cadres ». La thèse de la « reproduction » qui serait assurée par l'institution publique par le biais d'un recrutement massif d'étudiants dont la famille fait déjà partie du salariat d'État est également avancée par Jaboin (2007). Ces tendances, combinant l'influence du parcours scolaire et de l'origine sociale, sont confirmées plus largement au plan national (MEN-DEPP, 2005).

Dans notre population de référence (composée des PE1 des promotions 2005-06 et 2006-07), on relèvera que 25% des candidats sont des hommes, proportion qui se situe à mi-chemin entre celles observées respectivement au niveau national (21%) et académique (29%) dans le corps des professeurs des écoles et instituteurs.

Une observation instructive concerne par ailleurs l'âge des candidats : le graphique ci-dessous montre que, pour la plupart d'entre eux, l'entrée à l'IUFM s'effectue à l'issue d'un parcours de formation long (bien au-delà de bac+3), ou incluant une expérience professionnelle.



Au total, on peut estimer à environ 10% la proportion de candidats âgés de moins de 22 ans, et donc en principe issus « directement de l'université ». Ce résultat soulève de nombreuses questions, représentant selon le cas un enjeu local ou national, sur les caractéristiques du « vivier de recrutement » de l'IUFM. L'influence contextuelle, liée notamment aux conditions d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur sur le marché du travail local, joue sans doute un rôle déterminant (Si Moussa, 2005a).

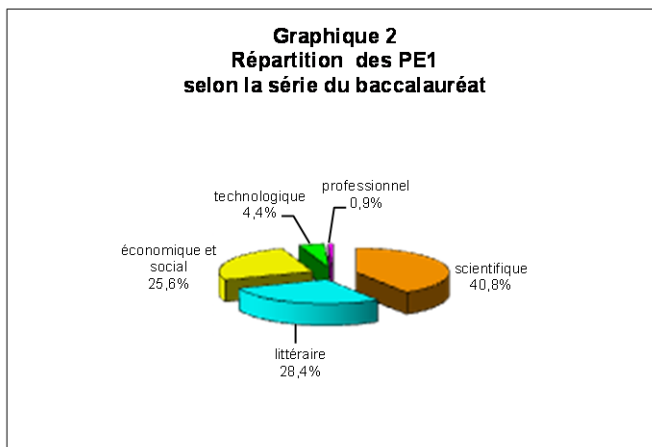
Dans le contexte réunionnais, il convient également d'être particulièrement attentif aux dimensions sociologiques : l'accès à la première année d'IUFM semble refléter une sélection sociale sans doute antérieure à ce niveau de formation. En effet, on recense 31% d'étudiants d'origine sociale modeste (38% d'origine sociale favorisée), ce qui correspond à la répartition observée parmi l'ensemble des bacheliers de l'académie de la Réunion. On rappellera ici que, même si la structure sociale de la population locale est très différente de celle des régions métropolitaines, le fonctionnement du sous-système scolaire réunionnais n'échappe pas, loin s'en faut, à une « logique (quasi universelle) de tri scolaire et social », en particulier dans l'enseignement secondaire (Si Moussa et Tupin, 2005).

Une autre variable régulièrement évoquée dans le contexte local concerne la mobilité des candidats et par-delà leur origine géographique, uniquement analysée ici à partir du lieu d'obtention des diplômes. Le baccalauréat a été obtenu à la Réunion par 87% des PE1, cette proportion de formation « locale » diminuant légèrement au niveau de la licence (82%). En combinant ces deux informations pour construire un « parcours bac/licence », on observe que 76% des PE1 ont *a priori* réalisé la totalité de ce parcours à la Réunion contre seulement 8% totalement hors département. Il reste donc une part de « parcours mixtes géographiquement », davantage dans le sens Réunion / Extérieur (10%), c'est-à-dire baccalauréat à la Réunion puis licence hors département, que dans le schéma inverse (4%). Ce sont donc essentiellement des candidats formés localement qui sont admis à l'IUFM pour préparer le concours. Une conséquence immédiate réside dans la possibilité théorique d'évaluer l'efficacité externe des formations locales à l'aune des résultats obtenus par les étudiants au CRPE, sans négliger le fait que, bien entendu, ces résultats dépendent aussi (quand même...) des caractéristiques personnelles du candidat !

Évoquer l'efficacité externe ou, si l'on préfère, « différée », de la formation initiale implique donc la prise en compte du parcours de formation du candidat. Deux étapes semblent particulièrement importantes : le baccalau-

réat et la licence, qu'il convient d'appréhender pour l'un en fonction de la série et pour l'autre en fonction du groupe disciplinaire.

Comme nous l'avons vu précédemment, la structure de la population des PE1 en fonction de la série du baccalauréat a été partiellement « formatée » par les résultats des tests d'entrée. Le graphique ci-dessous illustre cette répartition, fort différente de celle observée au niveau de l'ensemble de l'académie par exemple.



Un premier point essentiel consiste en effet à souligner que l'Académie de la Réunion « produit » pratiquement autant de bacheliers dans les séries générales (52%) d'une part, et dans les séries technologiques (30%) et professionnelles d'autre part (18%). Or la représentation des deux dernières, pourtant non négligeable à l'Université, est extrêmement faible à l'IUFM.

Un second point important concerne le poids respectif de chacune des trois séries générales, assez proche de celle observée globalement dans l'académie, à la nuance près que les bacheliers littéraires représentent un poids plus important à l'IUFM que leurs camarades de la série économique et sociale (ES).

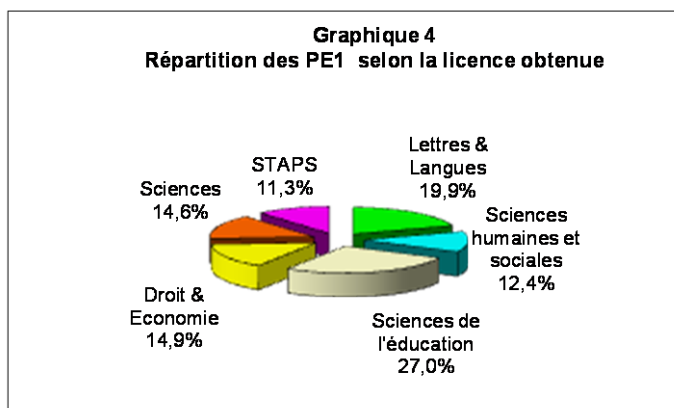
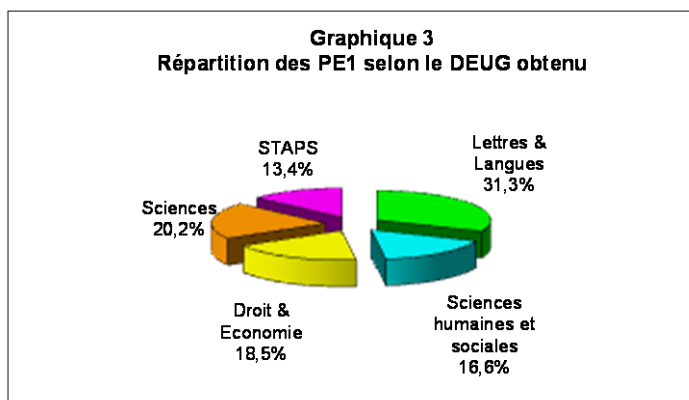
L'explication réside sans doute dans l'image relativement « littéraire » du métier de professeur des écoles. Comme nous pouvons le vérifier dans les graphiques suivants, ce sont bien des étudiants issus des filières de la faculté des Lettres et Sciences humaines qui vont progressivement constituer le profil majoritaire, si l'on prend en considération, successivement, le DEUG puis la licence obtenue. La très grande majorité des PE1 (89%) a suivi un cursus

universitaire « classique », rendant encore plus rare la présence d'étudiants titulaires d'un BTS (7%) ou d'un DUT (4%).

L'évolution de la répartition disciplinaire entre les niveaux DEUG et licence marque deux phénomènes particulièrement importants :

- au niveau du DEUG, le profil global « hors filières littéraires » reste légèrement majoritaire même si en termes relatifs le groupe « lettres/langues » a le poids le plus important ;

- au niveau de la licence, tous les groupes diminuent en termes relatifs, le profil global « lettres et sciences humaines » devient largement majoritaire, en raison de l'avènement des sciences de l'éducation, discipline qui apparaît pour devenir le groupe le plus représenté.





Ce résultat est aussi le fruit de la structuration des orientations dans l'enseignement supérieur en France : l'Université (et donc l'IUFM) n'attire pas prioritairement les bacheliers scientifiques qui se dirigent, si possible, vers des cursus plus sélectifs ; quant au « phénomène sciences de l'éducation », il s'agit de la licence également la plus représentée parmi les candidats au CRPE au plan national où figure toutefois en bonne position la licence pluridisciplinaire (qui n'existe pas à La Réunion).

On relèvera enfin qu'une vingtaine de candidats (soit environ 4% des effectifs pris en compte) possèdent avant leur entrée à l'IUFM un diplôme de niveau bac+5, pour la plupart un DESS scientifique ou parfois juridique et économique. Cette observation, qui semble statistiquement anecdotique, prend du sens d'une part dans le contexte de l'insertion sur le marché du travail local et, d'autre part, dans la perspective d'une éventuelle réforme des conditions d'accès à l'IUFM (au niveau master).

## **II. Les PE2 : entre lauréats « internes » et « nouveaux », quelles différences ?**

Nous avons vu précédemment que le vivier de recrutement de l'IUFM de la Réunion en 1<sup>ère</sup> année (PE1) est constitué des candidats les mieux classés à l'issue des tests d'entrée, donc admis par une unique voie d'accès. Il n'en va pas de même en 2<sup>ème</sup> année d'IUFM, puisque les PE2 sont composés de deux groupes, l'un issu directement de la 1<sup>ère</sup> année d'IUFM, les PE1 admis (au CRPE), les autres provenant de l'extérieur<sup>5</sup> et appelés conventionnellement PE2 « nouveaux », que l'on pourrait aussi qualifier, selon une terminologie plus ancienne et plus familière, de « candidats libres ».

Le taux de réussite au concours de ces deux groupes de candidats conditionne donc leur représentation respective en 2<sup>ème</sup> année d'IUFM. Pour les deux promotions de PE2 que nous avons prises en considération (2006-07 et 2007-08), la répartition se situe à environ 2/3 – 1/3 en faveur des PE2 « nouveaux ». On comprend alors qu'il est particulièrement intéressant de vérifier s'il existe des différences structurelles importantes dans les caractéristiques personnelles et académiques des lauréats des deux groupes. Le tableau figurant en page suivante reprend les principales variables prises en compte pré-

5. Ils ont toutefois pu fréquenter l'IUFM antérieurement. Par rapport à une même session de concours, il nous semble préférable de distinguer les étudiants préparés par l'IUFM dans l'année courante et les autres.

cédemment dans l'analyse du profil des PE1, ce qui permet aussi d'effectuer une comparaison structurelle d'une année de formation à l'autre (Si Moussa, 2008).

Tableau 1 :  
Caractéristiques socio-scolaires des PE2

| Variable               | Modalités                 | Nouveaux | Admis |
|------------------------|---------------------------|----------|-------|
| Genre                  | Féminin                   | 75,4     | 76,1  |
|                        | Masculin                  | 24,6     | 23,9  |
| Âge moyen              |                           | 29       | 26    |
| PCS                    | Favorisée                 | 51,0     | 44,5  |
|                        | Moyenne                   | 23,1     | 28,0  |
|                        | Défavorisée               | 25,9     | 27,5  |
| Académie du bac        | Réunion                   | 61,3     | 82,4  |
|                        | Extérieur                 | 38,7     | 17,6  |
| Académie du DEUG       | Réunion                   | 64,8     | 77,0  |
|                        | Extérieur                 | 35,2     | 23,0  |
| Académie de la licence | Réunion                   | 65,2     | 77,0  |
|                        | Extérieur                 | 34,8     | 23,0  |
| Bac                    | Littéraire                | 31,5     | 24,9  |
|                        | Scientifique              | 42,4     | 48,0  |
|                        | Économique et social      | 21,9     | 24,9  |
|                        | Technologique             | 2,3      | 1,1   |
|                        | Professionnel             | 1,9      | 1,1   |
| DEUG                   | Lettres, langues          | 34,4     | 29,7  |
|                        | Droit-économie            | 11,1     | 18,1  |
|                        | Sciences                  | 21,4     | 26,1  |
|                        | STAPS                     | 10,3     | 11,6  |
|                        | Sciences hum. et sociales | 22,8     | 14,5  |
| Licence                | Droit-économie            | 10,5     | 14,7  |
|                        | Sciences                  | 18,7     | 17,8  |
|                        | STAPS                     | 5,6      | 11,0  |
|                        | Sc. humaines et sociales  | 18,0     | 11,0  |
|                        | Sciences de l'éducation   | 22,1     | 24,6  |
|                        | Lettres, langues          | 25,1     | 20,9  |
| % de diplômés bac+5    |                           | 8        | 4,5   |

Le groupe des PE2 « nouveaux » se caractérise ainsi par plusieurs traits qui le distinguent assez nettement du groupe des PE1 admis : plus âgé, plus diplômé également, son parcours de formation est davantage construit hors département mais surtout dans des filières se situant plutôt dans le secteur des lettres, langues et sciences humaines.

Se dessine ainsi une double tendance, apparemment opposée, entre des chances de succès finalement réelles pour les étudiants littéraires et linguistes et des chances de succès néanmoins confirmées pour les étudiants de formation scientifique admis à l'IUFM.

Cette opposition « apparente » traduit en réalité la double sélection, successive, opérée à l'IUFM puis par le CRPE : les tests d'entrée, comme nous l'avons vu, avantagent les candidats « jeunes et scientifiques », et leurs caractéristiques sont également associées à un bon taux de réussite au concours, résultat observé dans d'autres contextes géographiques comme le montre par exemple l'analyse de Marsollier (2007) à l'IUFM de Poitou-Charentes.

La confrontation de ces résultats à ceux observés au plan national (MEN-DEPP, 2007) est instructive : on y relève de la même manière que les candidats admis de l'IUFM sont généralement plus jeunes (24,9 ans) que l'ensemble des lauréats (26,4 ans). La proportion des diplômés à bac+5 parmi l'ensemble des admis s'élève seulement à 4% parmi les admis (mais elle atteint 25% si on se place à bac+4), sachant que le taux de réussite au concours augmente avec le niveau de diplôme obtenu.

Les comparaisons par type de licence obtenue préalablement confirment également les résultats observés à la Réunion. Les candidats titulaires d'une licence pluridisciplinaire ont le meilleur taux de réussite (30%), suivis par les étudiants issus de biologie et géologie (26%), d'anglais (25%), de lettres (22%), d'histoire (21%). Les autres disciplines sont nettement distancées : STAPS<sup>6</sup>, droit et économie (18%), géographie et sciences de l'éducation (16%), sociologie et psychologie (15%)...

Une remarque s'impose concernant le cas particulier des sciences de l'éducation, groupe numériquement majoritaire en PE1 et en PE2, résultante d'un afflux, observable au plan national mais beaucoup plus marqué localement, vers cette licence (Si Moussa, 2004). Il est ici essentiel de remettre en cause un certain nombre d'idées reçues en partie liées à l'absence

6. Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

d'interprétation rigoureuse des données, comme le montre le tableau suivant, illustrant des résultats locaux également observés au plan national<sup>7</sup>.

Tableau 2 :  
**Exemples de taux de réussite par discipline**

| Licence                 | Total PE1 | PE1 admis | Taux de réussite (%) |
|-------------------------|-----------|-----------|----------------------|
| Sciences de l'éducation | 148       | 40        | 27,0                 |
| Lettres et langues      | 109       | 34        | 31,9                 |
| Sciences                | 80        | 29        | 36,1                 |

D'après les deux colonnes exprimées en chiffres absolus, notamment la deuxième, l'avantage des étudiants issus de la filière « sciences de l'éducation » paraît tout à fait évident : ils sont les plus nombreux en PE2, donc parmi les lauréats PE1 de l'IUFM. Or, en rapportant leur effectif en PE2 à celui recensé en PE1, soit en calculant un taux de réussite par discipline, nous obtenons un classement tout à fait différent. L'existence de variables significativement discriminantes dans la réussite semble en tous cas se confirmer.

### **III. Les résultats du CRPE à la Réunion : confirmation partielle d'une sélection scolaire**

Nous avons tenté de vérifier par le biais d'outils statistiques plus solides l'existence d'une liaison significative entre la réussite au concours et certaines caractéristiques des candidats.

En raisonnant préalablement de manière descriptive ou « brute » comme dans l'ensemble des développements précédents, il est possible de calculer le pourcentage moyen de réussite pour différents profils de candidats ou variables, comme le montre le tableau suivant. Notons ici que le résultat obtenu au test d'entrée constitue déjà un prédicteur significatif de la réussite au con-

7. Pour la session 2006 du CRPE, on recense par exemple 1 158 titulaires d'une licence de sciences de l'éducation et 734 titulaires d'une licence pluridisciplinaire parmi les admis. Mais les effectifs des candidats présents étaient respectivement de 7 126 et 2 428 !

cours puisque le score global au test des PE1 admis est supérieur de 10 points à celui des PE1 non admis au concours<sup>8</sup>.

Tableau 3 :  
**PE1, taux de réussite catégoriels (%)**

|   |   |
|---|---|
| <p><b>GENRE</b></p> <p>Femme = 30,7<br/>Homme = 29,0</p>  | <p><b>BACCALAURÉAT</b></p> <p>S = 35,6<br/>ES = 29,5<br/>L = 26,5</p>   |
| <p><b>P.C.S.</b></p> <p>Favorisée = 34,1<br/>Moyenne = 30,5<br/>Défavorisée = 26,7</p>  | <p><b>TAUX GLOBAL</b></p> <p>30,3%</p>  |
| <p><b>Parcours bac/licence</b></p> <p>Réunion/Ext. = 42,9<br/>Extérieur = 40,0<br/>Ext./Réunion = 37,5<br/>Réunion = 27,1</p> | <p><b>LICENCE</b></p> <p>Scientifique = 36,1<br/>Lettres/Langues = 31,9<br/>STAPS = 29,0<br/>Droit/Economie = 28,2<br/>Sc. éducation = 27,0<br/>Sc. hum. et soc. = 26,5</p> |

Des écarts de réussite apparemment significatifs sont à nouveau observés pour certaines variables, en particulier le lieu géographique de formation, l'origine sociale, la série du baccalauréat<sup>9</sup> et le secteur disciplinaire de la licence. Il convient de vérifier si ces différences sont « nettes », c'est-à-dire confirmée par une analyse multivariée permettant d'isoler l'influence propre de chacune de ces variables<sup>10</sup>. Le tableau 3 ci-dessous résume quelques exemples de résultats des différents modèles estimés en tenant compte des corrélations observées entre les différentes variables.

8. Mais on observe, selon les champs disciplinaires des tests de connaissance et les différentes caractéristiques des candidats, des variations peu importantes qui renforcent l'hypothèse d'une forte hétérogénéité des résultats et donc de chances de réussite « partagées » au concours (Si Moussa, 2008).

9. Hors séries générales, le taux de réussite moyen s'élève à 17,5%.

10. Cette option méthodologique est indispensable pour garantir une certaine fiabilité dans une analyse menée selon une démarche quantitative (Duru-Bellat et Mingat, 1993 ; Bressoux, 2008 ; Si Moussa, 2003).

Tableau 4 :  
**PE1, modélisation de la probabilité de réussite au concours**

| Modalité de référence  | Modalités testées | Résultat         |
|------------------------|-------------------|------------------|
| Homme                  | Femme             | Non significatif |
| Année de naissance     |                   | Positif (*)      |
| PCS favorisée          | Défavorisée       | Négatif (*)      |
|                        | Moyenne           | Non significatif |
| Bac scientifique       | Economique        | Non significatif |
|                        | Littéraire        | Négatif (*)      |
|                        | Autre             | Négatif (**)     |
| Licence scientifique   | STAPS             | Non significatif |
|                        | SHS               | Négatif (*)      |
|                        | Lettres-Langues   | Non significatif |
|                        | Droit-Eco.        | Non significatif |
|                        | Education         | Négatif (*)      |
| Formation à la Réunion | Extérieure        | Positif (**)     |

(\*) Estimation significative avec un seuil de confiance de 90%.

(\*\*) Estimation significative au seuil de confiance de 95%.

Nous retiendrons plus particulièrement les éléments suivants :

- une influence peu significative des variables sociodémographiques : les étudiants plus jeunes et d'origine sociale favorisée ont certes un léger avantage mais la réussite de nombreux candidats « PE2 nouveaux » plus âgés gomme en partie cette tendance ;

- une influence très nette du lieu géographique d'obtention du baccalauréat et de la licence : les candidats ayant réalisé un parcours « extérieur » ont une probabilité de réussite estimée supérieure de 14% à celle des étudiants formés totalement dans le département, toutes choses rendues égales par ailleurs ;

- la série du baccalauréat conserve également une influence, toujours à l'avantage des bacheliers scientifiques, l'écart en termes de probabilité de réussite étant particulièrement significatif avec les bacheliers littéraires (environ 10%) et surtout des séries non générales (23%) ;

- enfin, la licence obtenue est discriminante, au détriment notamment des sciences de l'éducation et des sciences humaines et sociales par rapport aux spécialités scientifiques, hors STAPS, sachant toutefois que, là aussi, la réussite des PE2 nouveaux favorise une répartition beaucoup plus élargie des chances de réussite, dans le contexte d'une offre de licences plus restreinte au

plan local (les cursus de type pluridisciplinaire, les LEA<sup>11</sup>, la sociologie et la psychologie représentent un contingent de candidats non négligeable au niveau national).

Les résultats obtenus à ce même niveau (MEN-DEPP, 2007) selon une méthodologie similaire conduisent à des conclusions relativement proches : l'âge (jeune) du candidat est valorisé, ainsi que les formations initiales hors Université (écoles d'ingénieur, grandes écoles...), accentuant la thèse d'une réussite au CRPE particulièrement associée à un cursus scolaire de très bon niveau. Le fait de préparer son concours à l'IUFM est aussi nettement synonyme d'une plus forte probabilité de réussite, résultat qui n'est pas observé en 2006 à la Réunion et dans quelques autres académies (Créteil, Toulouse, Guyane, Guadeloupe). Ceci nous conduit à apporter un début de réponse à la double question de l'analyse du profil de recrutement opéré à l'IUFM de la Réunion et de ses « conséquences » en termes de réussite au CRPE nécessairement en relation avec certaines caractéristiques spécifiques à notre contexte régional. Deux points essentiels semblent devoir orienter la réflexion et l'action à ce niveau :

- Premièrement, le rejet partiel de l'hypothèse d'un profil « spécialisé » de candidat particulièrement adapté à la réussite au concours : certes, un bon niveau général au plan scolaire (baccalauréat) et une formation scientifique (les deux sont souvent corrélés) procurent incontestablement un avantage significatif, notamment aux épreuves d'admissibilité, mais d'autres profils de formation initiale conduisent également à la réussite au concours. La diversité des compétences requises et des champs de connaissances abordés au concours et aux tests d'entrée à l'IUFM favorise l'hétérogénéité des parcours et une certaine égalisation des chances ce qui n'est certainement pas totalement préjudiciable en termes d'efficacité<sup>12</sup>.

- Ensuite, l'analyse des résultats met en lumière des difficultés « qualitatives » globales, tant au niveau de l'IUFM que de son principal « pourvoyeur », l'Université de la Réunion, comme en atteste le faible taux de réussite global des PE1 au concours (environ 30%) mais aussi la moyenne générale académique obtenue à ce même concours, inférieure à celle de nombreuses régions, ce qui favorise également « un nivellement des valeurs » expliquant en partie l'égalisation relative des chances de réussite évoquée précédemment. En d'autres termes, il conviendrait à la fois d'améliorer les

11. Langues étrangères appliquées.

12. L'expérience montre par la suite que « sur le terrain », les compétences professionnelles, notamment pédagogiques, ne sont pas toujours corrélées positivement à la qualité des acquis scolaires ou académiques.

résultats des candidats de l'IUFM et plus globalement ceux de l'ensemble de l'académie ! De ce point de vue, il serait très instructif de mener une analyse comparative des productions écrites des candidats au CRPE à la Réunion avec celles des candidats des autres académies du même groupe (les sujets sont identiques) afin d'identifier précisément où se situent les lacunes de nos étudiants, comme le permettent par ailleurs les évaluations nationales menées notamment... pour les élèves de l'école primaire.

## Références bibliographiques

- BARÈGE Dominique (2005), *Le Rapport au savoir professionnel des enseignants du premier degré : le cas du rapport au référentiel de compétences en début de parcours professionnel*, thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université Toulouse 2.
- BRESSOUX Pascal (2008), *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*, Bruxelles, De Boeck.
- DEVINEAU Sophie (2006), « L'école pour les femmes : rapports sexués aux savoirs professionnels chez les candidats à l'IUFM », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, n° 1.
- DURU-BELLAT Marie et MINGAT Alain (1993), *Pour une approche analytique du fonctionnement du système éducatif*, Paris, Presses universitaires de France.
- JABOIN Yveline (2007), « Les déterminants sociaux et scolaires des carrières enseignantes. Le cas des professeurs des écoles stagiaires à l'IUFM de Bretagne », *Carrefours de l'éducation*, n° 23.
- MARSOLLIER Christophe (2007), « Critères de sélection des candidats à l'admission en PE1 et résultats au CRPE. Le cas de la session 2005 à l'IUFM de Poitou-Charentes », *Expressions*, n° 29.
- M.E.N.-D.E.P.P. (Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) (2005), « Portrait en 2004 des enseignants du premier degré », Note d'information du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, n° 05-20.
- M.E.N.-D.E.P.P. (2007), « Concours de recrutement de professeurs des écoles. Session 2006 », Note d'information du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, n° 07-28.
- SI MOUSSA Azzedine (1994), « De la pré-professionnalisation à l'entrée en IUFM : parcours et orientation vers le professorat des écoles », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, n° 4.



- SI MOUSSA Azzedine (2003), « De l'apport des analyses multivariées à la Réunion », in TUPIN Frédéric (sous la direction de), *École et éducation*, collection « Univers créoles », n° 3, Paris, Anthropos.
- SI MOUSSA Azzedine (2004), « Évolution des profils et réussite des étudiants en sciences de l'éducation », communication au 5<sup>ème</sup> Congrès international d'actualité de la recherche en éducation et en formation, CNAM, Paris.
- SI MOUSSA Azzedine (2005a), *Le Devenir des diplômés de l'enseignement supérieur à la Réunion*, rapport de recherche, CERESUR, Université de la Réunion.
- SI MOUSSA Azzedine (2007), *Analyse des résultats au CRPE 2006 : déterminants sociodémographiques et scolaires*, Rapport OMRF, IUFM de la Réunion.
- SI MOUSSA Azzedine (2008), *La Préparation au professorat des écoles : analyse des résultats des sessions 2006 et 2007*, Rapport OMRF, IUFM de la Réunion.
- SI MOUSSA Azzedine et TUPIN Frédéric (2005), « Efficacité sociale du système éducatif français dans les régions ultrapériphériques. Le cas de la Réunion », in DEMEUSE Marc et alii (dir.), *Vers une école juste et efficace*, Bruxelles, De Boeck.
- SI MOUSSA Azzedine (sous la direction de) (2005b), *L'École à la Réunion, approches plurielles*, Paris, Karthala.
- SKOC-GÉROME Fabienne (2004), *Un concours de circonstances : l'identité des professeurs des écoles des années 1990 et 2000*, thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Paris 10.
- TULA Monica (2006), *Prise en compte de la biographie scolaire et construction des compétences professionnelles dans la formation initiale des professeurs des écoles : contribution à l'analyse du processus de construction de la professionnalité enseignante*, thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université Grenoble 2.